

Communiqué de presse

L'AMMC vise l'introduction en bourse d'Aradei Capital S.A.

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a visé en date du 23/11/2020 sous la référence VI/EM/024/2020, le prospectus relatif à l'introduction en bourse de Aradei Capital S.A. pour un montant de 600 MMAD.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué de :

- La note d'opération relative à l'introduction en bourse d'Aradei Capital S.A. ;
- Le document de référence relatif à l'exercice 2019 d'Aradei Capital S.A. enregistré par l'AMMC le 03/07/2020 sous la référence EN/EM/005/2020 ;
- L'actualisation du document de référence relatif à l'exercice 2019 d'Aradei Capital S.A. enregistrée par l'AMMC le 23/11/2020 sous la référence EN/EM/023/2020.

Un extrait dudit prospectus est disponible sur le site d'Aradei Capital S.A. via le lien : <https://aradeicapital.com/fr/wp-content/uploads/2020/11/okExtrait-du-Prospectus.pdf>

Le prospectus est disponible à tout moment :

- Sur le site d'Aradei Capital S.A. : <https://aradeicapital.com>
- Sur le site : <https://aradeicapitalenbourse.com>
- Sur le site de l'AMMC : <http://www.ammc.ma>
- Sur le site de la Bourse de Casablanca : <http://www.casablanca-bourse.com>